**PV / Groupe CRÉER 17/02/21**

Présents : Cilou, Françoise, Lahcen, Lore, Marianne, Marie, Marc, Natacha, Sonia, Raphaëlle.

Excusés : Patrick, Luc, François, Marc, Philippe

1. **Approbation du PV du 11/02/21**

Remarques**:**

* Il revient au président la tâche d’imprimer le PV qui est soumis à l’approbation (le faire ou le déléguer)
* Ajouter systématiquement la liste des excusés en introduction du PV.

1. **Responsabilités pour la séance** 
   * Présidence : Marianne
   * Secrétaire : Marie
   * Tableau : Raphaëlle
   * Temps : Cilou
2. **Responsabilités globales**
   1. **Affichage / Laure & Raphaëlle** : Rapha précise que l’idée de crieurs publics est toujours d’actualité mais un renfort est souhaité afin d’assumer ce « sous-projet » (réfléchir sur la forme et le fond, pour ensuite opérationnaliser les cris). Proposition : faire appel à des amis pour mobiliser des crieurs extérieurs reconnus comme des amis du collectif (ex : Christophe Kauffman). Cela apparait comme complexe à mettre en œuvre d’où se centrer sur un membre du collectif.

🡪 Cilou est ok pour assumer ce renfort.

* 1. **Communication / Marianne & Lahcen :** 
     + Barbara Stiegler et Galand ont été contacté par mail en tant que conférenciers pour le Vernipassage. On attends des nouvelles, si besoin l’équipe com activera un contact téléphonique.
     + Marianne questionne le fait de « cacher » les destinataires lors d’une communication par mail, et ce afin d’éviter le flot incessant de réponses. Décision : cela ne s’avère pas nécessaire de cacher car il est important de garder une posture d’ouverture propice au débat. Cependant, il est primordial de garder les séances en présence comme le lieu central pour les échanges et les prises de décision. Les mails ne doivent pas remplacer les réunions.
     + Afin de maintenir un lien avec les enseignants de l’école et faire état des chantier en cours, il est convenu que des informations puissent être affichées ponctuellement à la salle des profs.
  2. **Répondant / Véronique :** Véronique relaie ses difficultés à assumer son rôle de répondante vu qu’elle n’est pas présente régulièrement. Cilou se propose pour assumer la fonction, et demande des précisions sur les tâches (cf. farde avec les infos).

1. **Instaurer des contenus créatifs**

Marianne exprime son souhait d’avoir plus de moments créatifs dans les séances. Cette demande est également exprimée dans le cahier de « ralage ». D’autres du groupe appuient ce souhait. Il est convenu d’opérationnaliser la réalisation d’origami « Edith » (voir débat point 7).

1. **Mail de Salim**

Marianne a reçu un mail de Salim qui propose d’impliquer le collectif dans un dispositif d’évaluation / réflexion.

Extrait du mail «*Je vais informer l’équipe que nous organisons un conseil de formation … A l’ordre du jour, les chiffres potentiels de population en 21-22, les perspectives d’évolution du plan de formation et un point sur la mise en place d’une évaluation de la période Covid. Faisant la proposition à l’ensemble de l’équipe de mettre en place un tel disposition d’évaluation, je suggère dès lors de voir comment, en tant que membre de cette équipe, vous pourrez incorporer votre positionnement, si vous le désirez.*».

Proposition de réponse : saluer positivement l’initiative de « perche tendue » vers le collectif, rappeler qu’une rencontre avec Roland est prévue vendredi et préciser qu’on reviendra vers lui après cette réunion.

1. **Rencontre avec Roland**

La philosophie de cette rencontre est bien d’impulser une dynamique d’ouverture, constructive et non frontale.

Suite aux échanges, il est convenu :

* + de ne pas modifier les 4 propositions qui ont déjà fait l’objet d’un travail de co-construction et de validation ;
  + qu’une partie du point 4 sur le vernipassage est copiée dans un autre document de travail car cela relève d’enjeux spécifiques relatifs à l’organisation de l’évènement ;
  + que le texte servira de fil conducteur à la rencontre avec Roland et Pascale. Les points seront abordés oralement par les membres du groupe présents (Marianne, Cilou, Natacha et Rapha) ;
  + que le texte sera donné en version papier a la fin de la rencontre
  + que les enjeux de cette rencontre sont :
    - à court terme, d’avoir une position sur les 4 propositions dans un délai d’une semaine ;
    - à long terme de reconnaitre le collectif CRÉER comme un interlocuteur / un groupe de veille / un groupe de pression / une caisse de résonnance de l’ESAS / un observatoire.

Structure de la rencontre :

* Historique du projet (dépôt des émotions, structuration du groupe, action nuit à l’école) 🡪 Rapha
* Objectifs 🡪 Rapha
* Méthode 🡪 Marianne ( ?)
* Proposition 1 🡪 Marianne
* Proposition 2 🡪 Lore / Cilou
* Proposition 3 🡪 Natacha + soutien de l’équipe
* Proposition 4 🡪 Marianne

1. **Débat sur les origamis « Edith »**

Questionnement de départ : «Certains collègues pourraient « mal accueillir » une production artistique qui questionne « Edith covid » auquel ils ont contribué (sur lequel on retrouve leurs mots ou leurs visages). En sachant que leurs positions sur le distanciel, entre mars et maintenant, ont probablement évoluées.

Réactions : L’idée n’est pas de prendre une position frontale par rapport à eux mais d’amener une réflexion sur Edith par le symbole du papillon, qui évoque une forme poétique teintée de mutation, de désobéissance douce, d’ouverture au changement, de questionnement …

De plus, on ne peut pas présager des réactions du récepteur. Peut-être nos collègues ne seraient-ils pas opposés à ce regard critique artistique ?!

🡪 Afin d’éviter les malentendus, il sera nécessaire d’ajouter une légende écrite à proximité de l’installation pour expliquer les intentions.

D’où décisions : maintien du projet origami / premières réalisations prévues le 23/02 de 13h à 13h30 animée par Natacha pour expliquer la technique d’origami avant le conseil.

1. **Prochaine présidence 🡪 Cilou**
2. **Agenda / nouvelles dates**

* **03/03 : 13h – 15h30**
* **12/03 : 13h – 15h30**
* **18/03 : 13h – 15h30**
* **24/03 : 13h – 15h30**
* **29/03 : 9h – 11h30**

**Report du point sur le vernipassage à la séance du 23/02**